

Contre l'école des Inégalités de la maternelle à l'université

Toutes et tous Mobilisé.e.s!

CGT-Educ'Action - FNEC-FP- FO – FSU



Mercredi 7 février 14h00 à Charleville-Mézières Rassemblement devant la DSDEN

Individualisation des parcours et des apprentissages. Resserrement sur les fondamentaux. Externalisation du traitement de la difficulté scolaire. Renforcement des dispositifs de territorialisation du système éducatif. Logique d'autonomie de gestion et de pilotage par l'évaluation des établissements. Réduction du pouvoir d'agir des enseignants. Tels sont les fondamentaux du projet pour l'école du gouvernement, qu'il décline à chaque étage.

Et pour en anticiper les conséquences, il suffit de regarder l'état dégradé de notre système éducatif, tant Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal bégayent les politiques menées depuis près de 20 ans. Depuis près de 20 ans donc, le nombre d'élèves en grande difficulté a augmenté. Les inégalités scolaires se sont aggravées. Les conditions de travail se sont dégradées. Et ce sont les élèves des classes populaires qui payent le prix fort d'un système scolaire parmi les plus inégalitaires des pays de l'OCDE.

Dans les Ardennes:

- 13 emplois 1^{er} degré / une carte scolaire d'une rare ampleur:
- 18,5 suppressions de PDMQDC,
- 27 retraits devant classe,
- 7 autres suppressions,
- 8 fermetures de classes conditionnelles,
- 3 fermetures d'école...
- 14 emplois dans les collèges

Un budget marqué du sceau de l'austérité

- A la rentrée, un monstrueux plan social de milliers de suppressions de contrats aidés. Un habillage pseudo pédagogique qui masque à peine la volonté de faire des économies :
- le nouveau lycée et son bac « musclé » vont réduire le coût (et la valeur, et la qualité, et l'égalité) du diplôme obtenu ;
- le chantier apprentissage signe l'arrêt de mort du lycée professionnel ;
- au primaire, le dédoublement des CP et CE1 se fait sur le dos des autres niveaux et du Plus de Maîtres que de Classes, les cartes scolaires sont sanglantes ;
- la maternelle sous Cyrulnik, c'est moins de personnels formés, et là aussi, économies sur la masse salariale...
- le recrutement de contractuels s'étend à tous les niveaux, y compris le 1er degré, mais c'est l'enseignement supérieur qui compte le plus grand nombre de personnels précaires,
- la hausse démographique des étudiants (+ 40000 par an) mais une baisse de 10% du budget du Sup ;
- la sélection généralisée à l'entrée à l'université,
- des emplois sont supprimés (2600 dans le seul second degré).

Dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels, et une école qui tourne le dos à toute démocratisation...

Attention aux faux-semblants: La France investit toujours moins dans l'éducation!

Dans le premier degré

Au gré des annonces ministérielles commence à se dessiner l'école primaire dont Robien, Darcos et Chatel ont rêvé et que les enseignant-es et parents d'élèves avaient fermement combattue en leur temps. **La mise en place au pas de charge des « CP à 12 » en REP+ masque aux yeux de l'opinion la désorganisation des écoles qu'elle a provoquée et l'abandon massif du « + de maîtres que de classes ».** Les **dédouplements de CP et CE1 à la rentrée 2018 se font sans les créations de postes nécessaires** et donc **au détriment des classes ordinaires.** Les opérations de com autour du retour aux fondamentaux, du b-a ba, de la dictée quotidienne, de la rentrée en chantant... flattent l'opinion, surtout la plus réactionnaire, alors que le projet éducatif et politique auquel elles renvoient n'est jamais dévoilé : de la maternelle à l'université, c'est celui d'une école au rabais pour les élèves des milieux populaires (lire, écrire, compter et respecter autrui) et une création au long cours d'une aristocratie scolaire. C'est toute l'ambition d'une véritable démocratisation du système scolaire qui est abandonnée.

Secondaire

Le rapport Mathiot rendu le 24 février propose un bac restreint à 5 épreuves terminales nationales, le reste passant en contrôle continu ou en cours de formation. Cette refonte a comme objectif essentiel de faire sauter un verrou : un examen terminal national qui cadre fortement l'organisation du lycée et des contenus enseignés. Un bac croupion c'est la possibilité d'introduire du modulaire au lycée, véritable objectif de la manœuvre. On perçoit **l'usine à gaz que va représenter cette organisation modulaire, et l'affaiblissement du niveau général de formation** qui va en résulter, **du fait de la baisse des heures disciplinaires,** et du fait de l'impossible progressivité des apprentissages dans les enseignements à la carte.

Cette réforme a un **caractère idéologique** évident : **l'individualisation des parcours, le chacun.e responsable de son orientation, de sa réussite, de son employabilité, sommé.e de faire les « bons » choix.** Pour en comprendre la portée, il faut la relier à la mise en place de la sélection à l'université d'une part, et à l'école des compétences de l'autre : la modularisation proposée introduit assez de diversité de parcours pour qu'à la sortie on ne sache pas vraiment ce que le.bachelier.e a appris ; cela permet de justifier l'adjonction d'un livret de compétence « en supplément » du bac pour éclairer les universités dans leur sélection. Avec un bac à la valeur certificative affaiblie, ce livret finira par prendre le dessus pour accéder au supérieur. C'est donc un ensemble très cohérent que nous devons rejeter en bloc.

Dans le supérieur

Bien que la loi réformant l'accès en licence soit intitulée « Orientation et réussite des étudiants », il s'agit moins d'orientation que de renforcement drastique du tri social, au profit des classes moyennes et favorisées, en vue d'une évolution vers le modèle universitaire anglo-saxon. En effet, la suppression du tirage au sort n'aura pas pour effet de créer les places manquantes pour les générations plus nombreuses qui arrivent aux études supérieures : **les financements supplémentaires annoncés à coup de millions sont en réalité très faibles lorsqu'on les rapporte au nombre d'étudiant.e.s concerné.e.s et au nombre d'années sur lesquelles ils s'étalent.**

L'épouvantail des 60 % d'échec en licence agité par la propagande gouvernementale pour arguer d'un défaut d'orientation masque le fait que 80 % des jeunes commençant des études supérieures en France en sortent avec un diplôme, ce qui est un des taux les plus élevés parmi les pays de l'OCDE. Alors, oui, il y avait des jeunes qui se réorientaient ! Dont certain.e.s parce qu'ils-elles n'avaient pas obtenu de place dans la formation de leur choix l'année précédente...

Or, la loi ne fera pas disparaître les problèmes antérieurs dus au **manque de places et de moyens dans les universités.** Les licences dont les capacités d'accueil ne sont pas dépassées verront donc très probablement arriver des étudiant.e.s arrivant là, faute de mieux (comme avant). En effet, pour celles et ceux qui n'ont pas vu un de leurs 10 vœux satisfaits, l'affectation en procédure complémentaire ne pourra donc pas correspondre à leurs choix d'orientation privilégiés, et ces étudiant.e.s « sur le carreau » posséderont-ils/elles les « attendus » nécessaires pour les filières comptant des places vacantes ?

Mais le tri préalable des dossiers permettra de réserver les « bonnes formations » aux « bon.ne.s étudiant.e.s », grâce à leur conformité à des « attendus » socialement discriminants... Ce qui ouvre la voie ensuite à des augmentations de frais d'inscription (au nom de la justice sociale !). Contribuer servilement à cette transformation sociale majeure et néfaste n'est pas dans nos missions de service public !